

Décision n° D2023_138

Le président du conseil départemental,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique, notamment ses articles L 2113-10, R 2124-2 1°, R 2161-3 2°,

Vu la délibération du Conseil départemental n°2021-VII-23 du 1^{er} juillet 2021 lui donnant délégation,

Vu son arrêté n°2021-271 du 1^{er} juillet 2021, donnant délégation de signature à M. Olivier Veber directeur général des services,

décide

- D'APPROUVER le lancement d'un dossier de consultation des entreprises relatif au marché de Travaux de comblement de la trémie au carrefour des Quatre Chemins à Aubervilliers et Pantin (RD932/RD20) sous la forme d'un marché ordinaire à prix unitaires. Le montant estimatif du marché est le suivant : 2 173 100,00€ HT ;



Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le

ID : 093-229300082-20230905-D2023_138-AR



- DE RETENIR la procédure d'appel d'offre ouvert ;
- DE SIGNER le marché correspondant au nom et pour le compte du Département.

Pour le président du Conseil départemental
et par délégation,

Date d'affichage du présent acte,
le

Date de notification du présent acte,
le

Certifie que le présent acte est devenu exécutoire,
le

*Le présent acte peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de Montreuil
dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou publication.*

Envoyé en préfecture le 06/09/2023

Reçu en préfecture le 06/09/2023

Publié le



ID : 093-229300082-20230905-D2023_138-AR